

PRIX DE L'ABONNEMENT
COURRIER DU CANADA

Table with 2 columns: Location (Canada, États-Unis, Angleterre, France) and Price (\$3.00, 1.50, 4.00, 2.00, 1.00)

JOURNAL DES CAMPAGNES
Par année... \$1.00
Pour la France... 1.50

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces... 121 cte
Reclames: 20 centes la ligne.

THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
20 Août 1892.—No 12

LE

SERMENT DE RÉGINE

(SUITE)

Le second étage ne le cédait au premier ni en richesse ni en élégance; Régine s'attarda dans une galerie qui en faisait le tour et qui était un véritable musée.

—Ne recommencez pas mademoiselle! Chacun doit tenir sa place en ce monde; les filles de la noblesse ne sont pas faites pour causer avec la femme d'un régisseur.

—C'est dommage, papa... Est-ce qu'on ne pourrait pas en mettre d'autres? —Si fait, pour peu que le cœur t'en dise.

—Le Christ, dit Léon XIII, a versé son sang pour tous les hommes, sans exception, et même de préférence pour lui-même.

—Maintenant sans que José l'interrompe, la grêle voix seule, troue le silence.

—Et le peuple? —Le peuple? Jamais je ne me permets de parler en son nom.

LAICISATIONS
Plusieurs des lecteurs de l'Univers se rappellent sans doute certain discours de M. Thiers au premier président de notre troisième République.

Carton d'amiante,
Ciment d'amiante,
Pipes d'amiante,
Enduits pour tuyaux,
Poêle à gaz,
Bâches à gaz,
Lampes Wanzer

Agence Générale
FRANÇAISE.

Louis Rodière, Chambage,
Boulevard, Québec,
Marsollet (Cognac), 50, 29 la caisse,
Elyria au V. de Malaga,
Vins Rouges et Blancs,
C. de la M. de la M.

CONSERVES ALIMENTAIRES
PETITS POIS, FONTAINE,
CHAMPIGNONS,
HARICOTS,
No. 10, 10, 10.

THEO. HAMEL, AGENT,
QUÉBEC.

CANADA
QUÉBEC, 20 AOÛT 1892

Le jugement du Conseil Privé

Privilège de la minorité manitoibaine

L'émotion causée par le jugement du Conseil Privé dans l'affaire des écoles du Manitoba n'est pas encore apaisée, et ne s'apaisera pas de sitôt.

Cette décision extraordinaire est en effet la négation des garanties les plus positives, les plus solennelles, en faveur de la minorité dans une de nos provinces canadiennes.

Plus nous relisons ce jugement, moins nous pouvons en admettre le bien fondé. Nous disons carrément que leurs Seigneurs nous paraissent n'avoir tenu aucun compte de la situation acquise de la minorité manitoibaine.

Le gouvernement de la province de Manitoba a été constitué par l'art. 33 Viet. Chapitre III, du Parlement canadien, sanctionné le 12 mai 1870. C'est cet acte qui forme la constitution de Manitoba.

Or que dit cet acte au sujet des écoles :

" Dans la province, la législature pourra exclusivement décréter les lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :

" 1o Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi ou par la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (denominational schools).

" 2o Il pourra être interjeté appel au gouverneur-général ou conseil de tout acte ou décision de la législature de la province ou de toute autorité provinciale affectant quelconq un des droits ou privilèges de la minorité protestante ou esthologique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation."

La loi garantit donc à la minorité le droit de conserver les écoles séparées, si ce droit existait, par la coutume, avant l'entrée de Manitoba dans la confédération.

Or avant cette entrée, par la coutume, les catholiques, les anglicans, les presbytériens, avaient leur écoles confessionnelles; et point important, la compagnie de la baie d'Hudson faisait des octrois de terres à différentes communautés pour le soutien de leurs écoles.

N'étaient-ce pas là, vraiment les écoles séparées à peu près telles qu'elles existent dans l'Ontario et Québec ?

Ces octrois de terre de la compagnie, était une subvention de l'Etat, car l'Etat alors c'était la compagnie.

Donc, par la coutume, les différentes dénominations religieuses au Manitoba jouissaient du système des écoles séparées dans toute sa plénitude.

Le conseil Privé n'est pas de cet avis. Il raisonne comme suit :

" Avant l'union les catholiques jouissaient, en fait, d'écoles dirigées par eux suivant leurs vœux, et soutenues par leurs deniers. Chaque dénomination pouvait avoir ses écoles et les soutenir avec ses propres ressources. L'Etat ne s'en occupait d'aucune façon. Telle était la situation lors de l'union. La loi de 1870 n'enleva pas aux catholiques les privilèges dont ils jouissaient avant l'union au point de vue scolaire. Après comme avant cette loi, ils ont le droit d'ouvrir des écoles catholiques et de les soutenir par leurs contributions particulières ; par conséquent la loi de 1870 ne viole pas la clause 22 de l'acte constitutionnel de 1870.

Un tel raisonnement nous paraît étrangement défectueux. D'après le Conseil Privé, la loi Martin n'enleva aux catholiques aucun des privilèges dont ils jouissaient avant l'Union. Mais ils jouissaient alors du privilège d'avoir leurs écoles, de payer pour ces écoles, et de ne payer pour aucune autre. Et la législation de 1890, tout en leur laissant la liberté de soutenir à leurs frais des écoles confessionnelles, les force à payer pour le soutien des écoles neutres. N'est-ce pas là la porte d'un privilège ? N'est-ce pas là une injustice politique ?

Leur conscience interdit à nos coreligionnaires du Manitoba d'envoyer leurs enfants aux écoles neutres ; il leur faut des écoles catholiques. Avant l'Union ils avaient ces écoles, et ils ne payaient pour aucune autre. Ils n'étaient pas obligés de soutenir de leurs deniers des écoles neutres créées par l'Etat en même temps qu'ils soutenaient leurs écoles catholiques. En un mot ils n'étaient pas assujettis à une double taxe scolaire.

Or la loi de 1890 les assujettit à cette double taxe. La section 108 dit :

" Aucune école non conduite d'après les provisions de cet acte ou d'aucun autre en force, ou d'après les règlements du département de l'éducation ou du conseil ne sera réputée une école publique dans le sens de la loi, et aucune telle école ne pourra participer à la subvention législative."

Voilà donc les écoles catholiques exclues de la subvention législative. La section 89 dit :

" 89. Pour compléter la subvention de la législature, ce sera le devoir du conseil de chaque municipalité rurale, de percevoir et collecter chaque année par imposition sur la propriété imposable dans la municipalité, une somme égale à vingt piastres par chaque mois durant lequel l'école été tenue dans chaque district scolaire etc."

Voilà maintenant une taxe imposée sur la propriété pour le soutien des écoles neutres. Quelle est après cela la position des catholiques ?

Leur écoles sont exclues de la subvention législative ; ils devront les soutenir par leurs contributions particulières. Mais en même temps ils devront payer la taxe scolaire pour les écoles neutres où leur religion leur défend d'envoyer leurs enfants.

Ils paient leur part du revenu public comme les autres. On attribuera malgré eux une partie de ce revenu à subventionner les écoles neutres dont ils ne peuvent se servir. Et de plus on les assujettira à la taxe scolaire municipale imposée sur la propriété pour soutenir ces écoles neutres que leur foi leur interdit.

Les voilà donc obligés à payer deux fois pour les écoles : une fois pour les écoles qu'ils repoussent, et une fois pour les écoles dont ils ont besoin.

Eh bien, nous disons que c'est là enlever aux catholiques un des droits qu'ils avaient avant l'union, relativement aux écoles séparées, le droit d'avoir leurs écoles séparées catholiques, sans être taxés en même temps pour des écoles qui repoussent leur conscience.

Quel est l'un des principes essentiels du système des écoles séparées, (dénominational) en ce pays. L'un des principes essentiels de ce système, c'est que le chef de famille peut choisir l'école selon sa foi, sans être obligé de payer pour aucune autre. Voilà en deux mots ce que c'est que le système des écoles séparées en ce pays. Il n'y a qu'à ouvrir l'histoire de notre pays et les débats de nos assemblées pour s'en convaincre.

L'article 22 de la constitution de Manitoba garantit aux catholiques de cette province la jouissance de ce système d'écoles séparées dans son intégrité.

Or la loi de 1890 viole l'un des principes fondamentaux du système, à la garantie de n'être pas taxé pour une éducation que la conscience repousse.

Donc cette loi est inconstitutionnelle. C'est ce que notre Cour Suprême avait décidé à l'unanimité.

Le Conseil Privé arrive à une conclusion contraire au moyen d'une dissertation ou l'esprit de l'acte constitutionnel de 1870 est complètement mis de côté.

Nous le prouverons dans notre prochain article.

LA Foudre

Un jeune homme de St. David de l'Aubervière a été tué par la tonnerre.

Nous avons eu hier après-midi un gros orage, accompagné de tonnerre. Il n'a pas duré longtemps, mais il a eu de conséquences fâcheuses.

Ainsi nous apprenons qu'un jeune homme de St. David de l'Aubervière a été tué par la foudre, durant la tempête.

Un jeune homme de 16 ans nommé Ruel, accompagné d'un nommé Lemieux, était allé à St. Henri acheter des montons. En revenant, tous deux passèrent par le vieux chemin de St-Henri. Arrivés à la petite rivière près de la carrière Pion après avoir descendu une côte qui conduisit au pont sur la rivière, le jeune Lemieux débarqua de voiture pour arranger quelque chose en arrière de la voiture.

En ce moment, un formidable coup de tonnerre se fit entendre, Lemieux perdit connaissance. Lorsqu'il revint à lui, il se trouva étendu par terre, au milieu de la route. En se relevant un spectacle douloureux s'offrit à sa vue. Son compagnon Ruel gisait au fond de la voiture ; le cheval était écorché dans la route.

Oroyant à un évanouissement, l'examina son compagnon qu'il trouva froid. La seule marque quel'éclément fulgurant ait laissé sur Ruel était une oraille grillée et un trou dans son chapeau.

La foudre a dû le tuer instantanément ainsi que le cheval et un monton qu'il se trouvait dans la voiture.

Le jeune Lemieux en est quitte pour une surdité complète et le cou croché. Le coroner a été averti.

CREME A LA GLACE, SODA-WATER

VANDRY & TURCOTTE
25 Rue Saint-Jean

Pro Patria

Is verus honor.
TACITE.

C'est à tort que Michelet a écrit : " La France a fait la France, et l'élément fatal n'y semble secondaire " (Préface de l'histoire de France).

Puis il ajoute plus loin : " La race, élément fort et dominant, avant le grand travail des nations, est moins sensible, est faible, effacée presque, à mesure que chacun s'élève, se personnalise."

Si les propositions qui précèdent étaient vraies, on ne s'expliquerait pas les tentatives si diverses des différents peuples modernes, après plusieurs siècles d'une civilisation avancée, ou pour se servir du langage figuré de l'histoire, après plusieurs siècles de travail de " soi sur soi."

L'élément de race est au contraire fort persistant, c'est encore celui qui fait ressortir un degré différent d'énergie et d'enthousiasme chez les uns plutôt que chez les autres ; qui, grâce à cette chaleur vitale produite à la race latine, la fait parvenir au sommet le plus élevé de la sphère des arts et des lettres.

L'élément de race fait encore ressortir dans la famille latine cet attachement inébranlable aux dieux ancestraux ainsi qu'à tout ce qui leur fut cher, et c'est de lui que sont nées ces qualités qui rehaussent le cœur de l'homme : l'amour-propre légitime, la dignité, le patriotisme !

Cet élément-là, chez une nation qui se connaît, ne meurt qu'avec elle. De là ces luttes éternelles contre ce que la langue moderne appelle l'absorption, c'est-à-dire l'effacement. La lutte, dans les conditions sociales actuelles, sous le régime de nivellement qui prévaut, en est une à la vie ou à la mort.

Ce sera là, croyons-nous, la lutte que notre province devra entreprendre contre les efforts des races environnantes, et ce ne sera pas trop de l'effort de toutes nos phalanges réunies contre les secousses de l'ennemi.

Parmi les nations comme parmi les individus, la Providence favorise celles qui restent fidèles à leur passé. Ce passé est leur histoire. Rejetons d'une race la plus fière, la plus généreuse, la plus éclairée de toutes celles de l'ancien continent, nous portons sur nos fronts les indices d'une destinée presque semblable à la sienne. Elle a vécu et grandi dans la lutte, et nous vivrons et grandirons de même.

De même qu'à une armée, il faut un chef à une nation ; un chef qui comprenne ses aspirations, qui s'attache à ses désirs légitimes, qui la conduise adroitement à travers le labyrinthe des rivalités, des luttes intestines, et qui prévienne habilement les pièges et les ruses de l'ennemi. *Præsentis est better than curæ* semble être le diction moderne. Nous croyons avoir énoncé, dans ce qui précède, la qualité de nos chefs naturels dans les luttes que nous préparons l'avenir pour la conservation de notre langue, de notre religion et de nos mœurs, enfin le clergé canadien, qui forme le corps le plus éclairé et le plus estimé de la nation.

Le clergé canadien a su réaliser à merveille sa double mission de précepteur et de colonisateur, un double rôle qui ne se rencontre dans le clergé d'aucun autre pays et c'est ce qui le rapproche davantage du cœur du peuple dont il partage à la fois les déboires moraux et matériels. A ce titre, le clergé se sent autorisé à élever la voix des que les droits légitimes de la nation sont atteints. Ceci a trait à la matière de l'éducation.

C'est une des prérogatives du christianisme que celle de cultiver le cœur de l'homme en même temps que son esprit. Sans cette double éducation du cœur et de l'esprit, l'ouïe court risque d'être entraîné pour le reste de ses jours vers l'indifférence, ou qui pis est, vers l'égoïsme. Il faut à la plante non seulement le soleil, mais encore la rosée.

La tendance moderne, en autant qu'elle arme l'état de pouvoirs illimités relativement à l'éducation, soustrait par la même éducation l'influence bienfaisante du christianisme pour le sonnermet à un régime arbitraire opposé à toutes les matières de sentiment, qui sont si propres à élever l'âme des vrais citoyens. Le résultat d'une éducation pareille est de conduire les citoyens à ne voir que leurs intérêts matériels, à renfermer là toutes leurs ambitions. Si une telle éducation peut satisfaire l'ambition d'un peuple voisin de nous, il n'en sent pas qu'elle doit satisfaire la nôtre ; elle est peut-être contraire au génie de notre nation.

Je viens de signaler là un principe qui fonce à un fait récent relativement à l'éducation dans la Province de Manitoba, et qui n'est que le point de départ d'un système peut-être tout préparé et qui pourrait menacer de s'étendre davantage.

Je résume les différentes parties de ce court écrit.

L'élément de race, atje dit à une part considérable aux destinées d'une nation, et il agit de même sur les nôtres comme sur celles de nos ancêtres de l'ancien continent.

L'enthousiasme et l'admiration pour le beau, le vrai, et le bien, sont innés chez nous et nous poussent vers le progrès intellectuel.

Il s'ensuit que l'éducation des nôtres ne doit pas ressembler à celle de nos voisins, qui eux cherchent autre chose. Nous paraîtrons sans doute quelquefois étranges au public de la galerie. A ceci, il faudrait appliquer, avec quelques variantes, le conseil d'un célèbre historien, Nicholas Vogt, à son disciple devenu plus tard grand diplomate, le Prince de Metternich : " Si vous ne voulez pas en courir de reproches, n'abandonnez pas le droit chemin. Vous venez de précéder de grands hommes passer au pas de course devant vous ; laissez-les aller, et ne vous contentez pas de votre chemin ; vous les rattraperez, ne serait-ce que parce que vous les voi-

LES FETES CARDINALICES

Les citoyens de la Baie et de Québec
L'adresse sera présentée à S. E. le Cardinal

Le curé Chaperon a fait au prône de dimanche un appel chaleureux à tous les paroissiens de Ste-Marie de la Baie de prendre part aux fêtes qui seront célébrées en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau, de la semaine prochaine à Québec.

Après la messe, M. Ant. Taschereau et Gust. Hruel ont secondé M. le curé dans deux discours magnifiques.

De son côté, le conseil municipal de Ste-Marie s'est réuni et a passé, en vue des prochaines démonstrations, une série de résolutions dont voici la teneur :

Que ce conseil se faisant le fidèle écho de tous les citoyens de cette paroisse, exprime à Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, ses sentiments d'amour filial et de dévouement ; lui souhaitant de nombreuses années pour le bonheur de tous les catholiques de son vaste archidiocèse, avec l'espoir que dans quelques mois, grâce au zèle infatigable du Révérend M. J. A. Chaperon, curé de cette paroisse, il viendra de nouveau au milieu de ses frères et enfants, de Ste-Marie, pour bénir la belle Chapelle Ste-Anne, qui est en voie de reconstruction, œuvre à laquelle il tient tant, si non plus que ceux des citoyens de Ste-Marie.

Que Son Honneur le Maire soit chargé de présenter à Son Eminence au nom des citoyens de la paroisse une adresse lui exprimant ses sentiments, et le chargeant de se mettre en communication avec M. le curé, pour lui demander d'inviter les citoyens, dimanche, à signer la dite adresse, et de se rendre à Québec pour assister à cette grande solennité en aussi grand nombre que possible.

Le moment actuel nous a semblé bien approprié à l'expression de nos sentiments sur tout ce qui précède ; et grâce à l'hospitalité aimable du directeur du Courrier du Canada, nous en éprouvons d'autant plus d'enthousiasme que nous voyons réunis dans une même fête l'universaire national et celui du chef vénéré de notre clergé canadien, si patriotique et si dévoué.

Is verus honor, répétons-nous après Tacite qui, dans un éloge sublime, attribue ces mots à la mémoire d'un grand citoyen.

UNE CHUTE DE 70 PIEDS

Tué instantanément

Un jeune homme nommé Georges Moran âgé de 21 ans, s'est tué hier après-midi en tombant du haut du gazomètre au coin des rues Grant et Des Prairies. Il était occupé à travailler sur le toit lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et roula en bas, une distance de 90 à 70 pieds.

Il n'était qu'une masse sanglante quand on le releva. Un médecin appelé sur les lieux constata une fracture complexe du bras et de la jambe ainsi que plusieurs blessures internes.

Le sang coulait en abondance d'une horrible blessure qui lui déparait le front et le nez et d'où le sang s'échappait en abondance. Tout signe de vie n'existait plus.

Les causes de cet accident sont inconnues. Les uns prétendent qu'il a été frappé d'un coup de soleil ; d'autres qu'il a perdu l'équilibre.

Le coroner doit tenir une enquête.

La fête Nationale

C'est demain soir que commenceront les grandes fêtes nationales et cardinalices qui doivent faire époque dans les annales de Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste a complètement terminé tous les préparatifs. Elle a décidé d'organiser une illumination générale de toute la ville pour mardi soir le 23 en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau. Bien qu'elle ait pris tard l'initiative de cette démonstration, les choses marchent rondement et les organisateurs sont certains du succès. On est à faire des démarches auprès des membres du gouvernement pour faire illuminer le parlement.

Comme par les années passées, l'association des bouchers figurera dans la procession de la St-Jean-Baptiste, avec magnifique char allégorique.

Hier soir, à 8 heures précises, il y a eu répétition finale des chœurs et orchestres pour les messes de lundi à l'église Saint-Jean-Baptiste, et mardi à la Basilique. Cette double répétition a eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste.

La messe d'Ambroise Thomas qui sera exécutée lundi, est une des plus belles messes connues du répertoire de la musique religieuse.

L'Union musicale qui est chargée de l'exécution, avec sa toujours bonne intention de faire bénéficier tous les musiciens et amateurs de Québec s'est assuré le concours des principaux chanteurs de tous les chœurs d'église de la ville. La présence des messieurs du Septuor Haydn, accompagnés des principaux instrumentistes de la ville, nous assure d'avance un éclatant succès.

Nous donnons aujourd'hui la liste officielle des santés qui seront proposées au banquet ainsi que les noms de ceux qui y répondront.

A la reine ;
Au gouverneur-général ;
Son Eminence le cardinal, proposé par le révé. M. Bélanger, curé de St-Roch.

Au lieutenant-gouverneur ;
A la fête du jour, proposé par J. F. Peachy, réponse par J. B. Caouette, président-général.

A la France, par Philéas Huot ;
Au parlement du Canada, proposé par R. P. Vallée ; réponse par l'honorable Laurier ;

A la législature de Québec, par Son Honneur le maire ; réponse par l'hon. L. P. Pelletier ;

A nos compatriotes des Etats-Unis, par A. Poillot, avocat, réponse par E. H. Tardivel, ex-rédacteur du Travailleur, de Worcester, Mass. ;

Aux sociétés sœurs, par N. Olivier ; réponse par L. O. David, de Montréal ;

Aux zouaves pontificaux, par G. Amyot, ex-M. P. ; réponse par M. le chevalier de Montigny de Montréal ;

A la presse par B. Letellier, réponse par J. Chapais, J. L. Tarte, etc. ;

Aux dames, par A. Jobin ; réponse par N. K. Laflamme.

Ceux qui veulent des cartes pour le banquet feront bien de s'en procurer maintenant vu que la demande est très grande et que le nombre est limité à 500.

CREME A LA GLACE, SODA-WATER
VANDRY & TURCOTTE
35 Rue Saint-Jean

LES FETES CARDINALICES

Les citoyens de la Baie et de Québec
L'adresse sera présentée à S. E. le Cardinal

Le curé Chaperon a fait au prône de dimanche un appel chaleureux à tous les paroissiens de Ste-Morie de la Baie de prendre part aux fêtes qui seront célébrées en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Taschereau, de la semaine prochaine à Québec.

Après la messe, M. Ant. Taschereau et Gust. Hruel ont secondé M. le curé dans deux discours magnifiques.

De son côté, le conseil municipal de Ste-Marie s'est réuni et a passé, en vue des prochaines démonstrations, une série de résolutions dont voici la teneur :

Que ce conseil se faisant le fidèle écho de tous les citoyens de cette paroisse, exprime à Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, ses sentiments d'amour filial et de dévouement ; lui souhaitant de nombreuses années pour le bonheur de tous les catholiques de son vaste archidiocèse, avec l'espoir que dans quelques mois, grâce au zèle infatigable du Révérend M. J. A. Chaperon, curé de cette paroisse, il viendra de nouveau au milieu de ses frères et enfants, de Ste-Marie, pour bénir la belle Chapelle Ste-Anne, qui est en voie de reconstruction, œuvre à laquelle il tient tant, si non plus que ceux des citoyens de Ste-Marie.

Que Son Honneur le Maire soit chargé de présenter à Son Eminence au nom des citoyens de la paroisse une adresse lui exprimant ses sentiments, et le chargeant de se mettre en communication avec M. le curé, pour lui demander d'inviter les citoyens, dimanche, à signer la dite adresse, et de se rendre à Québec pour assister à cette grande solennité en aussi grand nombre que possible.

Le moment actuel nous a semblé bien approprié à l'expression de nos sentiments sur tout ce qui précède ; et grâce à l'hospitalité aimable du directeur du Courrier du Canada, nous en éprouvons d'autant plus d'enthousiasme que nous voyons réunis dans une même fête l'universaire national et celui du chef vénéré de notre clergé canadien, si patriotique et si dévoué.

Is verus honor, répétons-nous après Tacite qui, dans un éloge sublime, attribue ces mots à la mémoire d'un grand citoyen.

LE GERMAN SYRUP

Remède pour CEUX qui ne sont pas les maux de gorge, etc.

Remède pour CEUX qui ne sont pas les maux de gorge, etc. avancés, se peuvent guérir en prenant ce médicament à sa juste valeur. Les sensations délicieuses de bien-être sont des joies inconnues à ceux qui ne se servent pas du SIROP ALLEMAND. Le SIROP ALLEMAND méprise les guérisons faciles. L'eau et le lait peuvent procurer du soulagement à la gorge et arrêter les picotements dans la rate pour quelque temps.

Voilà ce que peuvent faire les quelques ordonnances pour la toux. Le SIROP ALLEMAND de BOCHHE est une spécialité pour les maladies de la gorge et des poumons. Lorsque vous avez souffert pendant plusieurs années de douleurs, toux, de la perte de votre voix, de crachements, d'hémorragie, de faiblesse, quand vous avez suivi toutes les prescriptions et tous les avis de médecins sans autre résultat que le désespoir, quand vous voyez à travers la mort, aller servir vous du SIROP ALLEMAND. Vous serez guéri. Vous vivrez si vous en servez.

G. G. GREEN, SEUL FABRICANT, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto, Canada.

LEÇONS

DESSIN ET DE PRINTURE

S'ADRESSER A M. DE ST-HILAIRE, 15, RUE HERBERT.

LES LEÇONS pourront être données soit chez le professeur, soit au domicile des élèves. (Prix modérés.)

LEÇONS aux commençants ou de perfectionnement.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LEÇONS de dessin et de peinture.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

400 Chemises légères en flanelle, 43c., 200 Chemises blanches, 50c., 150 Chemises blanches pour enfants, 47c., ET 600 PAIRES DEMI-BAS, 10 CTS. VEenez VOIR pour vous convaincre vous-même du Bas Prix de ces MARCHANDISES.

GENEREUX & LAVAL CE, 358, Rue St-Jean, (Bloc HERRINGTON.)

Frechon & Cie, 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importeurs d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses.

Importation nouvelle à des conditions exceptionnelles de bon marché, d'une grande variété de Châssoblières, Soieries, Vases Sacrés, Garnitures d'Autel, etc. et de tout ce qui sert au culte.

Spécialité de STATUES FAITES SUR MESURE!!! N.B.—Demandez nos prix et nos circulaires.

C. B. LANCTOT, No 9, Rue Buade, QUEBEC.

GRAND CHOIX D'ORNEMENTS D'EGLISE, Châssoblières, Chapes, Voiles de bénédiction, Draps mortuaires, Etoffes à Soutanes, Etc.

TOUJOURS EN MAINS un assortiment complet de Vases sacrés, Chandeliers et Bronzes d'Autel, Soieries et Dentelles, Imaginerie religieuse et Articles religieux en grande quantité. STATUES de toutes grandeurs et de tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A L'OCCASION DE LA RETRAITE ECCLESIASTIQUE, GRAND CHOIX D'ORNEMENTS D'EGLISE, Châssoblières, Chapes, Voiles de bénédiction, Draps mortuaires, Etoffes à Soutanes, Etc.

TOUJOURS EN MAINS un assortiment complet de Vases sacrés, Chandeliers et Bronzes d'Autel, Soieries et Dentelles, Imaginerie religieuse et Articles religieux en grande quantité. STATUES de toutes grandeurs et de tous les prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. B. LANCTOT, 9, Rue Buade, Québec, Maison à Montréal, Rue Notre-Dame.

Abel Huot & Cie INGENIEURS ELECTRICIENS, UNIVERSITE-LAVAL, QUEBEC, 42 VICTORIA SQUARE, MONTREAL

Combinaison économique de l'éclairage électrique et du chauffage à la vapeur.

Renaud & Cie EN GROS ET EN DETAIL, 72, RUE ST-PAUL.

FAISSELLES, PORCELAINES, PIERRE, IMITATION, LAIBENCE

Marchandises en Gros

TERRE CUITE!

VERRES CUITES!

VERRES CUITES

Chemin de fer Intercolonial.

892—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1892

Le 20 et après LUNDI, le 27 JUIN 1892, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Express direct pour St-Jean et Halifax 8.30 hrs

Express pour la Rivière-du-Loup et Ste-Lucie 14.20

Accommodation pour la Rivière-du-Loup 18.05

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup 5.20

Express de Ste-Flavie et de la Rivière-du-Loup 12.00

Express direct de Halifax et St-Jean 16.00

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Le train de nuit arrive à Lévis à 10 heures

Pour Conserver

La richesse, la couleur et la beauté de la chevelure le plus grand soin est nécessaire, beaucoup de mal a résulté de l'emploi de préparations sans valeur. Pour être sûr d'avoir un article de première qualité, demandez à votre pharmacien ou à votre parfumeur la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle est absolument supérieure à toute autre préparation de cette sorte. Elle restaure la couleur originale et l'abondance de la chevelure laquelle est devenue claire, fanée ou grise. Elle maintient le cuir chevelu frais, moite et exempt de la teigne. Elle guérit les humeurs qui démaignent, empêche la calvitie, et donne à

LA CHEVELURE

une texture soyeuse et un parfum permanent. Nulle toilette ne peut être considérée complète sans cette préparation, la plus populaire et la plus élogiée de toutes les coiffures. "Mes cheveux commencent à grisonner et à tomber, quand j'avais environ 25 ans. J'ai fait usage de beaucoup de produits de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et elle a causé une nouvelle pousse de cheveux de la couleur naturelle."—R. J. Lowry, Jones Prairie, Texas. "Il y a plus d'un an j'avais une forte fièvre, et quand je me réveillai la nuit, mes cheveux commencent à tomber, et le peu qui restait ne mit à pousser. J'essayai de divers remèdes, mais sans succès, jusqu'à ce que je commençasse à

Faire Usage de

la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive."—Mme. Annie O'Leary, Highgate, Mass. "J'ai fait usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant près de cinq ans, et mes cheveux sont moites, lustres, et dans un état d'excellente conservation. J'ai quarante ans et ils paraissent à chevelure des enfants pendant vingt ans."—Vn. Henry Ott, dit "Mustang Bill", Newcastle, Wyo.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu dans toutes les pharmacies.

EMPLOYEZ LA

NOTION PERMIÈRE

POUR blanchir le FEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.

Chez tous les PHARMACIENS. Prix: 50 cts.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Laisse New-York à 4 h. p. m. Laisse Boston à 7.15 h. p. m. Laisse Sherbrooke à 7.15 h. a. m. Arrive à Lévis à 1 h. p. m. Arrive à St-François à 6 h. p. m.

ARRIVÉE À QUÉBEC

6.00 A. M. Express direct part de Roberval à 8.30 P. M. tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.05 P. M., pour Québec, y arrivant à 6 A. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

8.40 A. M. Express local part tous les jours de St-Raymond à 8.40 A. M., arrivant à Québec à 8.40 A. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

8.20 P. M. Train mixte part de la Rivière à Roberval les jours de St-Raymond à 8.40 P. M., de St-Raymond à 5.10 P. M., et de Lac St-Joseph à 6.40 P. M., arrivant à Québec à 8.20 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

Le 20 et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, les trains partiront du terminus, rue Saint-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUÉBEC

8.30 A. M. Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 4.12 P. M., et à Roberval à 4.45 P. M. (Ce train fait racourciement trois fois par semaine, avec celui du chemin de Basse-Laurière jusqu'à la jonction Saint-Tite.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

5.30 P. M. Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 P. M.

TÉLÉGRAPHIE

LA COMMISSION ROYALE

Un bref "d'habas corpus" sera pris en faveur de M. Armstrong

Les séances ajournées au 30 août

Montréal, 19.—Ce matin à l'ouverture de la séance de la Commission Royale, M. Joseph C. R., a demandé aux commissaires d'ajourner à mardi prochain l'exécution de l'ordre d'emprisonnement émis contre M. Armstrong, afin de permettre à son client d'aller à Dalhousie N. B., où est sa famille.

LA CHEVELURE

Le président de la commission a accédé à cette demande et a demandé au greffier de suspendre l'exécution de cet ordre.

Faire Usage de

la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive."—Mme. Annie O'Leary, Highgate, Mass.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu dans toutes les pharmacies.

EMPLOYEZ LA

NOTION PERMIÈRE

POUR blanchir le FEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.

Chez tous les PHARMACIENS. Prix: 50 cts.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Laisse New-York à 4 h. p. m. Laisse Boston à 7.15 h. p. m. Laisse Sherbrooke à 7.15 h. a. m. Arrive à Lévis à 1 h. p. m. Arrive à St-François à 6 h. p. m.

ARRIVÉE À QUÉBEC

6.00 A. M. Express direct part de Roberval à 8.30 P. M. tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la jonction Chambord à 9.05 P. M., pour Québec, y arrivant à 6 A. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

8.40 A. M. Express local part tous les jours de St-Raymond à 8.40 A. M., arrivant à Québec à 8.40 A. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

8.20 P. M. Train mixte part de la Rivière à Roberval les jours de St-Raymond à 8.40 P. M., de St-Raymond à 5.10 P. M., et de Lac St-Joseph à 6.40 P. M., arrivant à Québec à 8.20 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

Le 20 et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, les trains partiront du terminus, rue Saint-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUÉBEC

8.30 A. M. Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 4.12 P. M., et à Roberval à 4.45 P. M. (Ce train fait racourciement trois fois par semaine, avec celui du chemin de Basse-Laurière jusqu'à la jonction Saint-Tite.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

5.30 P. M. Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 P. M.

FETE MUSICALE

La population de Québec est convoiée lundi soir, 22 août, au Pavillon des Patineurs (Skating Rink), Grande Allée, à une grande fête musicale donnée à l'occasion du cinquantième de la Société St-Jean-Baptiste, et sous les auspices de cette société.

Ce sera vraiment une fête populaire dans la plus large acception du mot. Le prix d'admission (25 cts) a été mis à la portée de toutes les bourses, et la réunion de masses instrumentales considérables (au-delà de 100 musiciens) est bien de nature à chauffer à blanc la fibre patriotique. En outre, le programme ne renferme que des œuvres brillantes qui ne peuvent manquer de plaire au grand nombre, ainsi que chacun pourra en juger à la lecture.

PROGRAMME

- 1ère Partie
Michel Biéger—Alleg. Fantaisie pour Basse
Les trois Corps de musique (105 instrumentistes)
Tième Air varié de DeBériot, Hartmann
Solo de Baynton
Monsieur A. Valiquette.
La Croix d'honneur—Ouverture..... M. Biéger
Corps de musique de Hull
Le Trouvère—Cavatine pour soprano..... Verdi
Madame A. J. Ribout
Solo de Piccolo.....
Monsieur J. Rouleau, accompagné par la musique des Hussards.
Grande fantaisie sur le "Nabucco"..... Verdi
Musique de la Batterie "B"
Chanson du Torreador—Carmen, Bizet
Monsieur E. Gauthier
Souvenir d'Ostende—Fantaisie..... P. Bouillon
Solo trombone à coulisse
Monsieur O. Lavolette.

2e PARTIE

- Friskaria—Grande ouverture, J. Vézina
Les trois Corps de musique (105 instrumentistes)
Sérénade et Polonaise—Solo de clarinette
Monsieur P. Cameron, accompagné par le Corps de musique de Hull
Polka-Caprice—Solo de Xilophone..... J. E. Wallis, accompagné par le corps de musique de la Batterie "B".
Chant patriotique—"Les Canadiens"..... Vézina
Poésie de J. B. Caouette, Président de la Société St-Jean-Baptiste, chantée par la première fois par Madame A. J. Ribout.
Fantaisie originale—Solo de Basse..... F. Acris
Monsieur J. Payette.
Chansonnette comique—Le commis voyageur.....
Monsieur E. H. Lahaie.
La reine des vagues—Grande fantaisie M. Biéger
Le Corps de musique de Hull
Grande Musique sur les Aïrs Canadiens J. Vézina
Les Corps de Musique "Hussards" et Batterie "B".
Dieusauve la Reine
Les trois Corps de Musique (105 instrumentistes).

Echos & Nouvelles

LES TROUBLES DE BUFFALO
Les chauffeurs s'assemblent
On fait venir des Pinkertons
La grève va devenir générale
Buffalo, 19.—Mardi soir il s'est tenu une grande assemblée de chauffeurs. On a pris un vote afin de connaître l'opinion de ceux-ci à propos de la grève. On a pu apprendre de la sorte que l'assemblée sympathisait avec les aiguilleurs. Une autre réunion aura lieu ce soir. Si l'on décide que les chauffeurs se mettent en grève, cette grève s'étendra sur toutes les lignes où les aiguilleurs sont déjà en dehors de l'ouvrage.

LES TROUBLES DE BUFFALO

Les employés des trains doivent tenir aujourd'hui une assemblée. Ils agissent probablement comme les chauffeurs. On dit que les conducteurs marcheront en harmonie avec les grévistes.

LES TROUBLES DE BUFFALO

Elmyra, 19.—La compagnie de chemin de fer a fait venir 300 hommes à Sayre, aujourd'hui. Un grand nombre d'entre eux sont des Pinkertons. On a fait venir plusieurs hommes dont un petit nombre seulement ont consenti à conduire des aiguilles, encore ont-ils quitté aussitôt cet ouvrage. La compagnie a mis en mouvement plusieurs trains de fret. Ces trains étaient sous la garde de la police et les grévistes n'ont pas cherché à s'en approcher.

LES TROUBLES DE BUFFALO

Louisville, 19.—Il est probable que dans quelques heures, tous les aiguilleurs des chemins de fer, jusqu'à Louisville, auront laissé l'ouvrage. Ils sont mécontents et de leur salaire et de la longueur de leur journée de travail. Ils ont résolu à cet effet de demander la dotation d'un nouveau système. On a été informé que leur demande va être refusée et qu'ils vont se mettre en grève.

LES TROUBLES DE BUFFALO

Buffalo, 18.—Le nombre des aiguilleurs en grève sur les voies de chemins de fer Erie, Buffalo, Creek, Lehigh, Philadelphia et Reasburg, Central et Hunkin, West Shore, Lake Shore et Nickel Plate, est de 600 à 700. Il y a très peu de changement dans la situation des affaires.

LES TROUBLES DE BUFFALO

Tous les officiers et les membres de la société St-Jean-Baptiste de Québec, sont priés de bien vouloir se rendre à l'Hôtel-de-Ville, demain, dimanche, 21 août, à 8 heures P. M., pour y aller présenter les hommages de la société à Son Eminence le cardinal E. A. Taschereau.

Un farceur

Le Dr Croix qui est un ennemi acharné des remèdes simples, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvais santé causée par le mal de matrice qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Regulateur de la Santé de la Femme" et les pilules de Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plaster. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Croix avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommanda plus le "Regulateur de la Santé" parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte-monnaie. Médecins des pharmacies et des médecins qui vous disent du mal du "Regulateur de la Santé de la Femme" et des "Plasters de Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. EVANS & SONS et le Dr LEUNG & COMPAGNIE sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire Dr J. LARIVIERE, MANVILLE, R. I., Québec, 20 août 1892—1 an.

Onguent et pilules Holloway

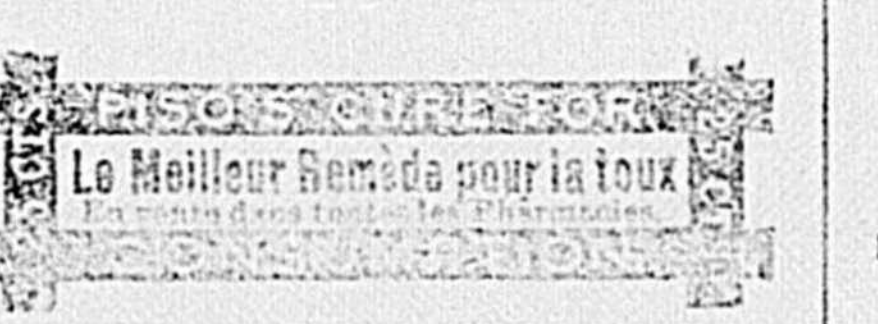
Rhumatisme, Névralgie.—Il est quelquefois difficile de déterminer laquelle de ces maladies afflige un patient, mais cette ignorance ne fera rien si les remèdes Holloway sont employés. Ils soulagent et guérissent toutes douleurs nerveuses et musculaires. Dans les cas de rhumatisme héréditaire, après avoir baigné les parties affectées dans l'eau salée chaude, on devrait frotter avec l'Onguent Holloway, de manière à ce que ses effets atteignent les nerfs endormis, ce qui cause la douleur et l'enflure. L'Onguent Holloway a le mérite de soulager la maladie sans altérer la constitution, ce qui était le résultat inévitable des moyens employés autrefois pour la guérison de ces douleurs; la saignée, le mercure, colchique, etc.

Le meilleur remède pour la toux



L'ancien Prix Populaire 25c.

La plus grande nouveauté du temps moderne!



LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent toutes les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes de sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards d'un prix infime.

Pensionnat de Charlesbourg

Le Bon Pasteur de Charlesbourg ouvrira le pensionnat jeudi, le premier de septembre, et les classes le vendredi, le lendemain.

Le Régulateur capillaire Ande et

Est une préparation déjà avantageusement connue du public. Ce Régulateur n'est pas une teinture; c'est tout simplement un stimulant et un tonique de cuir chevelu. Tous ceux qui s'en sont servis jusqu'à présent, n'en veulent pas d'autres.

L'ONGUENT

Est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles plaies, sores, plaies et ulcères.

LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent toutes les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes de sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards d'un prix infime.

L'ONGUENT

Est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles plaies, sores, plaies et ulcères.

GUIDE POSTAL DE QUÉBEC

Arrivée et départ des Malles, Août

Table with columns for FERMES, M ALLES, and DUES, listing arrival and departure dates for various mail services.

MALLES ANGLAISES

Table listing mail services to and from various locations, including dates and agents.

LA POSTE AGRICULTURE

Les malles pour Terrebonne et St-Pierre et Miquelon sont expédiées à Halifax tous les jours, excepté le dimanche, par l'Intercolonial à 7.30 A. M.

LES MALLES POUR L'AUSTRALIE

Les Malles pour l'Australie, (excepté pour l'Australie Ouest qui sera expédiée seulement par l'Angleterre) la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les Iles Fidji laisseront San Francisco le 19 Août.

LES MALLES POUR LE JAPON

Les Malles pour le Japon laisseront Montréal le 18 Août 8 Septembre, San Francisco les 4 et 27 Août.

LES MALLES POUR LE JAPON

Les Malles pour le Japon laisseront Montréal le 18 Août 8 Septembre, San Francisco les 4 et 27 Août.

Chemin de fer Québec Central

La route des chars pal

